

Pour sauver l'espace public de l'envahissement par la pub, une fois par mois, les « Déboulonneurs » barbouillent de grands panneaux publicitaires, des actions illégales et non violentes inspirées de la désobéissance civile.

# Désobéissance civile antipub

**D**epuis 2005, à Paris, une vingtaine de militants surnommés les « Déboulonneurs » veulent créer un débat de société et exercer une pression sur les pouvoirs publics afin de les obliger à légiférer sur l'affichage publicitaire. Dans son manifeste<sup>1</sup>, le collectif qui rassemble des « groupes locaux d'action pour mettre la pub à sa place » et dont la coordination est dans notre arrondissement, réclame que la taille maximale des affiches soit ramenée à 50 x 70 cm, avec une densité raisonnable en fonction du nombre d'habitants. Cet objectif est considéré comme une première « brèche » dans le système publicitaire.

Ces militants ont, pour certains, une longue expérience de la revendication antipub dans d'autres collectifs et mènent depuis quinze ans des tentatives légales pour modifier la loi. En 1997 et 1998, l'association Résistance à l'agression publicitaire (RAP) a participé à un groupe de travail qui réunissaient le ministère de l'Écologie et des afficheurs, pour amender la loi qui régit le système publicitaire, contenue dans le code de l'environnement depuis 1979. Ce fut sans succès. Une autre association, Paysages de France, assure un travail de formation auprès des élus pour partager son expertise critique sur cette loi complexe et aider à son application. En effet, près de 40% des pan-



neaux publicitaires nationaux sont illégaux du fait de leur taille et/ou de leur emplacement, mais il est difficile de faire condamner afficheurs et Etat.

Désormais, les Déboulonneurs ont recours à des « actions collectives mensuelles de barbouillage ». Celles-ci qui s'inspirent de la philosophie de la désobéissance civile consistent à barbouiller de peinture des panneaux publicitaires de 4x3 mètres. La médiatisation recherchée de cette action symbolique illégale suppose un public, de plus en plus nombreux, venu soutenir les volontaires barbouilleurs. Au final, la police interpelle ces derniers, qui n'opposent aucune résistance puisque leur but est bien de passer en procès, de manière à utiliser le tribunal pour créer un débat pédagogique et obtenir une clémence judiciaire qui légitime leurs revendications.

## « Liberté de réception » contre liberté d'expression commerciale

Enfin, en miroir de la liberté d'expression commerciale, les Déboulonneurs défendent la « liberté de réception » du citoyen, qui a le droit de ne pas subir la manipulation de son imaginaire et de ne pas voir son existence réduite à de la consommation. L'affichage publicitaire ne lui laisse pas ce choix, envahissant l'espace public et imposant sans répit images et slogans. La réduction de cet affichage aux mêmes normes que celui des associations et d'opinion (50 x 70 cm à Paris) permettrait de garantir une coexistence démocratique de différents modes d'expression. T. P.

### LA DÉSOBÉISSANCE CIVILE

S'engager dans la désobéissance civile consiste à commettre un délit non violent, de manière consciente, publique, collective et en assumant les risques et les conséquences, pour protester contre une loi injuste. Différentes luttes sociales sont menées dans cet esprit-là, que ce soit le soutien apporté à des militants arrêtés pour avoir aidé des sans-papiers, les procès médiatisés des faucheurs de plants transgéniques ou les occupations de logements vides par le Droit au logement (DAL).